

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21004 - 78ÈME ANNÉE

Retour sur l'étude de l'INSEE sur « les migrations résidentielles à La Réunion »

« Immigration comorienne » à La Réunion : environ 270 Mahorais et quelques dizaines d'Anjouanais, de Mohéliens et de Grand-Comoriens par an

Entre 2015 et 2019 en moyenne annuelle, les migrants originaires de l'archipel des Comores se composaient d'environ 270 Mahorais et quelques dizaines d'habitants d'Anjouanais, de Mohéliens et de Grand-Comoriens. Comparée aux 10800 immigrés qui arrivaient chaque année de France sur la même période, dont 7700 de non-natifs, cette « immigration comorienne » à La Réunion est une goutte d'eau. Elle cristallise pourtant nombre de réactions racistes qui expliquent en partie le vote pour l'extrême droite dans notre pays. Or, sauf importantes réformes structurelles, l'immigration des Mahorais à La Réunion ne pourra qu'augmenter dans les années à venir, compte tenu du refus de Paris d'y appliquer l'égalité sociale sur fond de croissance démographique, de crise économique, sociale et environnementale et de montée de l'insécurité.

Le numéro 67 de la revue INSEE Analyses Réunion a pour thème « les migrations résidentielles à La Réunion ». Une partie de l'étude traite des immigrés en provenance d'autres pays que la France. Voici un extrait à ce sujet :

« Les arrivées depuis Mayotte comme les départs vers l'île aux parfums sont faibles. Chaque année, entre 2015 et 2019, 550 résidents de Mayotte s'installent à La Réunion ; autant de personnes font le chemin inverse. La moitié des arrivants sont nés à Mayotte, l'autre moitié en métropole (France — NDLR) (24 %), à La Réunion (17 %) ou à l'étranger (13 %). Ce sont principalement des personnes jeunes qui quittent Mayotte pour La Réunion : la moitié ont moins de 18 ans. Ceux qui sont majeurs sont souvent diplômés et viennent vraisemblablement poursuivre leurs études supérieures, occuper un emploi qu'ils ont trouvé ou en rechercher un. Dans le même temps, 1 500 personnes arrivent chaque année à La Réunion depuis l'étranger. Six sur dix sont natifs de l'étranger : 400 de Mada-

gascar, contre seulement quelques dizaines en provenance de Maurice comme des Comores. La moitié de ces nouveaux arrivants ont entre 18 et 34 ans. Après quelques mois à La Réunion, seuls un quart d'entre eux ont un emploi et autant se déclarent au chômage. »

**Une goutte d'eau comparée
au 10800 migrants venus de France
chaque année**

Autrement dit, sur 550 personnes venant chaque année de Mayotte à La Réunion entre 2015 et 2019, la moitié ne sont pas originaires de Mayotte, mais sont des Réunionnais de retour, des personnes originaires de France passées par Mayotte, ou des ressortissants d'un autre pays.

En prenant en considération les migrants originaires de l'archipel des Îles Comores, ils étaient donc bien moins de 400 par an en moyenne sur cette période à venir s'installer à La Réunion pour y chercher une vie meilleure.

Ces chiffres soulignent que ce flux migratoire est bien loin d'être un raz-de-marée. C'est une goutte d'eau comparée aux 10800 immigrés qui arrivaient chaque année de France entre 2015 et 2019, dont 7700 de non-natifs. Pourtant, cette « immigration comorienne », et également l'immigration malgache (400 personnes par an), cristallisent les réactions de racisme qui expliquent en partie le vote pour l'extrême droite.

**Facteurs structurels favorisant
l'émigration des Mahorais
à La Réunion**

Il est donc grand temps de déployer des moyens pour lutter contre ce racisme, car l'immigration en provenance de Mayotte va augmenter si aucune réforme structurelle n'est menée dans ce pays. En effet, si la population officielle y est passée de 50000 en 1975 à environ 250000 aujourd'hui, elle sera de près de 500000 habitants en 2050, soit 10 fois plus qu'avant la sécession de Mayotte.

Paris a voulu que Mayotte soit un département français. Par conséquent, les Mahorais ont la nationalité française comme les Réunionnais. Mais ils ne bénéficient pas des droits sociaux liés à cette nationalité. L'égalité sociale ne s'y applique pas. Le SMIC est inférieur à celui de La Réunion, les prestations sociales sont également plus faibles, notamment les allocations familiales. L'application à Mayotte du système dit « départementalisation » a les mêmes conséquences négatives qu'à La Réunion : dépendance aux importations, coût de la vie plus cher qu'en France, chômage massif et donc grande pauvreté. A cela s'ajoutent un sous-équipement encore plus important que La Réunion en termes d'infrastructures publiques. L'insécurité est un très grave problème. Le changement climatique et la pression grandissante sur cette ressource sont responsables d'épisodes de pénurie d'eau qui s'aggraveront.

L'apport essentiel des Comoriens à la construction de La Réunion et de son peuple

Si le système ne change pas, alors un doublement de la population de Mayotte au cours de ces 30 prochaines années ne pourra qu'exacerber jusqu'à l'intenable tous ces problèmes.

La Réunion apparaît alors comme la porte de sortie la plus accessible, c'est en effet le département le plus proche de Mayotte. Et à La Réunion, l'égalité sociale a quasiment été réalisée. En tant que citoyen de la République, les Mahorais bénéficient automatiquement des mêmes droits que les habitants de notre île. Ils peuvent donc accéder aux droits, services publics et infrastructures que Paris leur refuse. Mais ils doivent faire face à un racisme inacceptable dans un pays qui ne compte que des descendants d'immi-

grés.

Tout comme les Malgaches, les Mozambicains, les Chinois, les Indiens et les Français, les Comoriens sont les représentants d'une des civilisations qui ont constitué le peuple réunionnais. Nombre de Réunionnais ont un ancêtre comorien venu dans notre île comme esclave ou engagé. C'est ce que rappellent de nombreux noms de famille à La Réunion. Les Comoriens firent notamment partie des travailleurs qui permirent à notre île de disposer d'un port et d'un chemin de fer. Au même titre que tous les autres immigrés, ils ont construit La Réunion.

Conférence territoriale élargie aux forces vives

Développer l'apprentissage de l'Histoire de La Réunion dès le plus jeune âge est un des moyens de rappeler cette réalité contribuera à éradiquer le racisme. Le levier essentiel est le développement de notre pays. Remplacer la pauvreté par le plein emploi et donner la possibilité à tous les Réunionnais de vivre dignement seront le meilleur antidote contre le racisme. Nul doute qu'au sein des forces vives de La Réunion, des propositions existent pour atteindre ces objectifs. La Conférence territoriale élargie proposée par le PCR est un moyen de concrétiser toutes ces bonnes volontés. Elle a pour but de favoriser la co-construction et arriver à un projet de développement pensé par les Réunionnais, destiné à régler les problèmes spécifiques à notre île avec des mesures qui seront mises en œuvre par les Réunionnais.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Chômage à La Réunion : près de 176000 travailleurs inscrits à Pôle emploi

Pôle emploi a publié hier ses statistiques du deuxième trimestre 2022 : 175860 travailleurs sont à la recherche d'un emploi, et plus de 120000 ont été totalement privés d'emploi (catégorie A). Voici le communiqué accompagnant ces chiffres du chômage, avec des intertitres de Témoignages.

Au deuxième trimestre 2022, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 120 820. Ce nombre baisse de 2,6 % sur le trimestre (soit -3 240 personnes) et de 7,0 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 0,8 % ce trimestre (-15,1 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 156 060 au deuxième trimestre 2022. Ce nombre baisse de 1,0 % sur le trimestre (soit -1 540 personnes) et de 3,5 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 1,7 % ce trimestre (-8,9 % sur un an).

120820 demandeurs d'emploi en catégorie A, à La Réunion

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 3,0 % pour les hommes (-7,7 % sur un an) et de 2,2 % pour les femmes (-6,3 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 0,5 % pour les moins de 25 ans (-6,1 % sur un an), de 3,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-9,0 % sur un an) et de 1,8 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (-3,6 % sur un an).

156060 demandeurs d'emploi en catégories A,B,C, à La Réunion

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,1 % pour les hommes (-3,8 % sur un an) et de 0,9 % pour les femmes (-3,3 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 0,4 % pour les moins de 25 ans (-0,6 % sur un an), recule de 1,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-5,2 % sur un an) et de 0,7 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (-1,4 % sur un an).

86660 travailleurs inscrits en catégories A,B,C depuis plus d'un an

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus diminue de 2,7 % (-8,9 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an progresse de 1,2 % (+4,1 % sur un an).

L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté. D'autres indicateurs, tel que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de Pôle emploi dans ces catégories.

Hausse de 9 % des entrées à Pôle emploi sur un an, et de 10,1 % des sorties

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au deuxième trimestre 2022 augmente de 1,6 % par rapport au trimestre précédent (+9,0 % sur un an).

Au deuxième trimestre 2022, les entrées pour démission (-7,3 %), rupture conventionnelle (-2,8 %) et réinscription rapide (-10,4 %) sont en baisse. Les entrées pour licenciement économique et première entrée sur le marché du travail sont stables. Les entrées pour fin de contrat (+7,7 %), fin de mission d'intérim (+20,0 %), autre licenciement (+5,6 %), retour d'inactivité (+10,3 %), autres motifs (+4,4 %) et motif indéterminé (+0,8 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au deuxième trimestre 2022 augmente de 5,8 % par rapport au trimestre précédent (+10,1 % sur un an).

Au deuxième trimestre 2022, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-13,7 %), arrêt de recherche (-1,6 %) et radiation administrative (-13,2 %) sont en baisse. Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+11,8 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+15,2 %) et autres cas (+2,6 %) sont en hausse.

Suite à la refonte des motifs d'inscription à Pôle emploi, les données sur les entrées en catégories A, B, C par motif sont révisées et ne sont pas comparables avec celles publiées avant avril 2018.

Oté

Lidantité rényoné : La konssyans son lidantité ! Sé pétète sak la manké, momandoné, pou nou ranporte lotonomi !

Konm nou la vi yèr dann lidantité néna bonpé zéléman matèryèl : bande zéléman matèryèl i fé k'in pèp néna toute sak i fo pou ète in pèp, é in nassion tout sak i fo pou li ète in nassion. Astèr d'aprè mwini i mank arienk la konsyans.

Dè pèp i pé ète parèye kan wi rogarde bande zéléman matèryèl, mé inn é l'ot i pé alé dann dè dirékssion diféran par l'fète inn é l'ote i rotrov pa zot dann mèm karfour listoir momandoné. Maurice lété otonome épi indépandan, pars Langlètèr, momandoné, la désside kass son lanpir kolonyal. La Rényon la demande départman franssé é aprésa li la zamé gingn lotonomi, ni lindépandans pars La franss la désside konsèrv son bande konfèti — an kontroparti la donn anou in réjyonalizassion k'i mète anou dann lété ni lé zordi.

Poitan i pé pa dir la pa luté pou gingn lotonomi : la lité, la done zarguman, la fé kanpagn, la réprèssion la marsh a-fon, mé la pa ariv o bite. Pou kossa ? Pars té i mank anou bande zéléman matèryèl pou trape noute lotonomi ? Mi panss pa. Mi panss mèm toute bande zéléman matèryèl lété réini. E noute sityassion i zistifyé noute lotonomi é an pliss lété dann nout lintéré mé pa dann sète lékonomoi d'kontoir.

Ni pé demande anou pou kossa. Lé vré La franss, droite konm gosh, la zamé aksèp

sa. Mé anpliss, l'opinion rényonèz la zamé demande sa dann son majorité. Lé vré l'avé la droite rényonèz, lé vré la fé la frode éléktoral épi la réprèssion mé l'avé in n'afèr k'i manké é pou mwini sé inn konsyans lidantité rényonèze mazoritèr dann lo péi. Rézilta la loi d'départmantalizassion ? Pétète. Nou téi demande l'égalité sossyal é opliss nou téi avanss ladan, opliss lété difissil pou bonpé abandone lo bande zavantaz !

Ni pé dir bande départmantalist l'amène in kanpagn mantèr : loton omi égal lindépandans ; lotonomi sé la fin bande zavantaz sossio étoute in kantité trikaz épi mansonz. L'avé Michel Debré.

Ni pé demande si la pa pars nou la gingn la départmantalizassion avan ké nou la pa gingn lotonomi apré. Pars kan nou la demande lotonomi nou la mète a avanss dann bande konkète la départmantalizassion — dousman dousman mé nou l'avanss kant mèm — é opliss nou téi gingn, opliss té difissil pou bonpé d'moune pou alé dann sanss lotonomi.

Mwini lé pa sir sak mi di, mé ni pé kant mèm diskite la dsu. La konsyans majoritèr noute lidantité rényonèz ala pétète sak la manké momandoné — A bon ékoutèr salu.

Justin